

Témoignage d'un veuf...

J'en ai pas besoin de plus, c'est bien assez ...

À l'aube de mes 35 ans, blessé par les fusions corporatives et la mauvaise gestion, je prends finalement la décision de devenir travailleur autonome. Ma conjointe au chômage depuis bientôt six mois croit elle aussi qu'il est temps de se prendre en main, elle a 33 ans et a subi elle aussi les séquelles des fusions et démantèlements. Et voilà, c'est parti ! Nous lançons un cabinet de recrutement de cadres.

Insécures de nature, nous prévoyons tout, incluant devenir incapable de pratiquer à court, moyen ou long terme et décidons d'assurer nos salaires. Tous calculs faits, budgets d'affaires et personnels, nous faisons appel à notre assureur.

Les discussions sont longues, car les produits tous aussi différents les uns que les autres ont tous des avantages et des inconvénients. Outre les détails, les deux points qui nous touchent le plus sont les délais de carence et la prestation. Bon, notre idée s'arrête sur un produit qui semble combler nos besoins:

- on assure notre profession jusqu'à 65 ans;
- le délai de carence est raisonnable, soit 3 mois, on gardera cette réserve;
- on touchera mensuellement 3 000\$ libre d'impôts.

Notre assureur nous demande au moins 10 fois si 3 000\$ c'est assez. Mais oui, si un des deux est malade ou blessé, l'autre rentre sa part habituelle, soit 5 à 6 mille dollars par mois brut ou 3 000\$ net et voilà, on est couvert. Bon plan, allons-y. Au fil des ans, notre assureur nous offre d'augmenter notre couverture. Même réponse à chaque année: **j'en ai pas besoin de plus, j'en ai bien assez et c'est bien assez cher comme ça !**

Dix ans plus tard, le ciel nous tombe sur la tête. Ma conjointe est diagnostiquée avec un cancer. Ouf, par chace qu'on est assuré. Elle subit la chimiothérapie avec tous ses effets secondaires. Durant ce temps, je travaille à qui mieux mieux, perturbé par les demandes physiques et émotives de m'occuper à la fois d'elle et de nos affaires. Entendons-nous que ma performance n'est pas optimale. Heureusement pour nous, 9 mois plus tard, elle est en rémission et nous repartons de plus belle. Les prestations mensuelles nous ont permis de maintenir le statut quo financier.

Deux ans plus tard, nous filons le parfait bonheur, les affaires vont bien et nous nous sommes remis de nos émotions. Mauvaise nouvelle lors d'un examen médical périodique: RECHUTE et métastases diverses. En français, ça veut

dire que ça ne va pas bien du tout. Nouvelle chimio ! Par chance qu'on est assurés !

Encore une fois, elle touche ses 3 000\$ et moi je tente de maintenir mon revenu. Cette fois-ci, c'est très différent. La chimio est très forte et les complications qui s'en suivent font en sorte que je passe plus de temps en prendre soin de ma conjointe que du bureau. C'est normal, mais qu'arrive-t'il de ma part de revenu ? OUPS !

Soudainement, alors que les frais médicaux, le transport, les journées de travail perdues et les dépenses occasionnées par sa maladie s'accroissent, mon revenu est presque nul, il nous faut vivre sur 3000\$ par mois. Les réserves baissent à coup de 4 ou 5 mille par mois. Deux fois trois mois de chimio et neuf mois plus tard, les réserves diminuent. Une visite chez l'oncologue et un autre mauvaise nouvelle, "Madame, j'ai une mauvaise nouvelle pour vous. Le cancer est trop agressif pour l'arrêter, profitez bien de l'année qui vous reste."

Inutile de dire que nous sommes foudroyés. Je suis maintenant incapable de travailler, car je dois m'occuper de ma conjointe qui nécessite des soins continuels. Mes revenus sont nuls, les frais fixes ne sont pas disparus et les frais variables montent en flèche.

Un an plus tard, quelques semaines après son départ, je fais le bilan. J'ai 47 ans, toutes mes économies à vie y ont passé, la maison est hypothéquée à son maximum, les cartes de crédit sont elles aussi plafonnées. Un fois l'assurance vie encaissée, j'ai un trou de plus de cent mille dollars à remplir. Maintenant je me rappelle de la réponse que j'avais donnée à mon conseiller : **J'en ai pas besoin de plus, j'en ai bien assez !**

Daniel F.
Dunham, QC

Ceci est une histoire vraie!